



Tableau des délais **2026** pour les examens fédéraux en **médecine dentaire**

Lieu de l'examen : **Basel, Bern, Genève, Zürich**

Délai d'inscription : **31 mars 2026**
Inscription en ligne

Date de l'examen : **Examen QCM**
3 août 2026

Observations importantes de la MEBEKO: Commission des professions médicales

Les inscriptions tardives ne seront pas prises en considération si le retard est dû à la faute du/de la candidat(e). Cela aura comme conséquence le report de l'examen fédéral à l'année suivante.

Concernant le retrait de l'inscription, la renonciation et l'interruption de l'examen, veuillez consulter les articles 15 et 16 de l'[Ordonnance](#) du 26 novembre 2008 concernant les examens fédéraux des professions médicales universitaires (Ordonnance concernant les examens LPMéd).

Procédure concernant le retrait de l'inscription à l'examen fédéral, article 15 de l'ordonnance concernant les examens fédéraux des professions médicales universitaires

- **Jusqu'à la réception du droit d'admission** à l'examen fédéral, le retrait de l'inscription doit être envoyé en « **recommandé** » à l'office fédéral de la santé publique, MEBEKO, Section « formation universitaire », 3003 Berne
- La taxe d'inscription pour l'examen fédéral CHF 200.- n'est pas remboursable

Procédure concernant la renonciation et l'interruption de l'examen, article 16 de l'ordonnance concernant les examens fédéraux des professions médicales universitaires

- **Après réception du droit d'admission** à l'examen fédéral, le retrait concernant la renonciation ou l'interruption de l'examen doit être envoyé en « **recommandé** » au responsable du site de la profession, accompagné d'un certificat médical ou un document prouvant l'impossibilité de prendre part ou d'interrompre l'examen fédéral.

L'adresse du/le la responsable de site est mentionnée ci-dessous.

C'est le/la responsable de site qui juge si les motifs invoqués sont valables. Si les motifs concernant la renonciation et l'interruption de l'examen fédéral ne sont pas valables, cela a pour conséquence le non remboursement de la taxe de l'examen fédéral ainsi qu'un échec à l'examen.

Standortverantwortlicher Basel

Herr Prof. Roland WEIGER, Universitäres Zentrum für Zahnmedizin Basel
UZB, Mattenstrasse 40, 4058 Basel

roland.weiger@unibas.ch

Ansprechzeiten für Studenten: Montag von 13.00 bis 17.00 Uhr

Dienstag und Donnerstag von 13.00 bis 16.00 Uhr, Telefon: 061 267 26 19

Standortverantwortlicher Bern

Herr Giovanni SALVI, Universität Bern, ZMK,
Freiburgstrasse 7, 3010 Bern, Telefon: 031 632 35 51

giovanni.salvi@zmk.unibe.ch

Responsable du site Genève

Monsieur Alexandre PEREZ, 4 chemin Rieu, 1208 Genève

téléphone: +41 79 553 50 41

alexandre.perez@hcuge.ch

Heures de guichet pour les étudiant(e)s: du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00,

Secrétariat des étudiants, CMUD,

rue Michel Servet 1, 1206 Genève

téléphone: +41 22 379 50 13

Standortverantwortlicher Zürich

Herr Andreas ENDER, Zentrum für Zahnmedizin, Koordination Lehre

Plattenstrasse 11, 8032 Zürich, Telefon: +41 44 634 31 93

andreas.ender@zzm.uzh.ch

Ansprechzeiten für Studenten:

Montag bis Donnerstag von 08.00 bis 12.00 Uhr

und von 13.00 bis 17.00 Uhr, Telefon: +41 44 634 34 32

Le Secrétariat de la MEBEKO

Office fédéral de la santé publique

MEBEKO

"Section formation universitaire"

3003 Berne

MEBEKO@bag.admin.ch

Tél. +41 58 462 94 83